

Arrondissement de Forcalquier

Téléphone : 04.92.74.40.25

Email : mairie@quinson.fr

MAIRIE DE



QUINSON

Quinson, le 22 avril 2025

JE/EE

*Dossier suivi par Eugénie Espitalier
Service enfance*

Objet : Invitation à la 2^{ème} commission de la Pause du midi

Chers parents,

Je vous informe que la deuxième commission de la Pause du midi aura lieu,

Le mardi 20 mai 2025

A 18h

A la salle L'Emancipatrice - Quinson

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la commission du 10 octobre 2024.

Je vous propose afin de préparer au mieux ce temps de travail de venir participer et déjeuner à la pause du midi à compter du mardi 5 mai et jusqu'au vendredi 16 mai inclus.

Attention le nombre de places étant limitées, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du service enfance au 06 81 38 68 04.

Souhaitant que votre enfant s'épanouisse au sein de nos structures, je vous prie chers parents d'agréer mes salutations distinguées.

Le Maire

Jacques ESPITALIER



Compte rendu
Commission pour la Pause du midi (CPM) du 14 octobre 2024

1. Présents :

Elus à l'enfance Quinson :	Arlette Berne, René Garcin
Maire de ST Laurent-du-Verdon :	Grillon Nadine
Directrice du service enfance :	Eugénie Espiatlier
Animatrice remplaçante et déléguée des parents d'élèves :	Roze Juliette
Animatrice et agent de restauration :	Spatola Sabine :
Directrice du multi-accueil « La marelle Enchantée » de Montagnac :	Marx Mathilde
Parents d'élèves :	Lotta Cindy Guillermin Léanna Pourrière Dominique
Directrice de l'école communale de Quinson :	Damarius Julie
Enfant de l'école :	Pourrière Tony Jean Romane Lotta Chris

2. Excusés :

Ajointe au centre de loisirs et	
Responsable de la pause du midi :	Gosset Lise
Président de Provence Délices :	Chehade Christophe

3. Rappel des objectifs de la commission :

- Recueillir les avis des participants et de leur famille.
- Améliorer la prestation du repas.
- Améliorer le temps d'activité.
- Adapter les repas aux besoins spécifiques en fonction des tranches d'âge.
- Faire circuler les informations auprès des familles et des élus.
- Ouvrir les discussions et favoriser les échanges avec les acteurs des temps de l'enfant.

4. Prise de parole et retour d'expérience :

 Retour des familles :

Les familles confirment que la qualité des repas est très bonne. L'implication des enfants dans l'organisation du temps du repas est également appréciée. Les temps d'activités ont été perçus comme s'adaptant aux besoins et aux demandes des enfants. Les enfants sont bienveillants entre eux et s'entraident entre petits et grands. Les enfants peuvent discuter entre eux à table.

Malgré cela le temps de repas peut être bruyant, surtout au moment du croisement des deux services qui dure environ 10 à 15 minutes.

Il semble que la quantité de certain plat qu'aime particulièrement les enfants soit un peu faible parfois notamment : les raviolis et brocolis ou duos de choux. La question du gaspillage alimentaire est posée.

 Retour du conseil d'enfant du 8 octobre 2024 :

Le conseil d'enfant est composé des enfants du CP au CM2. L'équipe d'animation a proposé 4 questions, les enfants étaient répartis en binômes. Le premier pose la première question et écoute l'autre y répondre pendant 1 min sans l'interrompre. Ainsi de suite puis ils échangent de rôle. Ensuite une restitution des réponses est faite en grand groupe. Cette restitution a été présentée à la commission par les représentants volontaires des enfants.

1. Pour vous à quoi sert la pause du midi ?

Se ressourcer, rendre service aux parents (pas de cuisine à faire), faire une coupure avec l'école, manger, parler, jouer, rencontrer les maternelles, se reposer, avoir plus de temps de récréation.

2. Quelle est ton activité préférée et pourquoi ?

Sport et Sport collectif (buts, règles, équipes, bon pour la santé, se défouler)

Arts plastiques (inventer et créer)

Parc (liberté/nature)

Jeux libres (choisir avec qui on joue/jouer avec l'autre classe)

Billes, Kapla, Argile (se détendre)

Faire des pique-niques

Manger calmement (discuter avec ses copines et copains)

Jeux de sociétés (stratégie)

3. Qu'est-ce que tu aimerais changer pendant le repas ?

Dans l'assiette :

Repas découverte (moins de répétitions)

Plus de pique-niques

Plus de pains

Plus de choix (plateau de fromages, dessert (fruits ou autres choses))

Avoir des boissons, friandises, pâtisseries

Spaghettis à la carbonara

Sauces (ketchup/mayo)

Burgers, kebab

Lasagnes à la viandes et spaghettis bolognaise en alternance avec les recettes végétariennes qui sont très bonnes mais c'est dommage de ne plus en avoir à la viande.

« Hot dog » tous les derniers jours du mois.

Organisation :

Repas non mixte (les filles et les garçons séparés)

Regarder des films pendant le repas

Ne pas faire la lavette et le dessert

Manger que ce que j'aime

4. **Qu'est-ce que tu aimerais changer pendant le temps d'activité ?**

Rallonger le temps d'activité.

Plus de choix d'activités en simultané (dessin, jeux de société, jouets, jeux de cours...)

Faire de l'art, de la poterie, des constructions

Plus de jeux libres au parc

Fabriquer des bonbons

Plus de sport

Commentaires :

Les enfants indiquent que le temps de pause du midi est trop court. Débarrasser et passer la lavette ne leur plaît pas, surtout depuis qu'ils ont appris que l'adulte repasse derrière après le repas.

L'équipe d'animation explique aux enfants que l'adulte doit désinfecter après leur nettoyage. Toutefois leur nettoyage est utile car depuis que les enfants passent la lavette ils mangent beaucoup plus proprement. Les enfants constatent qu'il y a beaucoup d'entrées jetées, selon eux cela tient à trop de diversité ou trop de quantité.

 Retour des autres membres de la commission.

La directrice de l'école indique qu'il y a des retards réguliers. Le temps du midi lui semble dense. Elle s'interroge sur le manque de temps pour jouer librement. Le temps de repas est bruyant.

L'équipe d'animation s'engage à respecter les horaires avec plus de rigueur.

L'équipe d'animation présente le programme type de la semaine qui s'articule autour de temps de jeux libres et d'activités dirigées, de caisses de livres ou de jouets à dispositions des enfants.

Les élus de la commission enfance informe que :

- Lors de la mise en place de la nouvelle organisation de la pause du midi, les enseignants présents à l'époque avaient constaté un gain de temps de classe d'environ 10 minutes, grâce au retour en classe échelonné et au passage aux toilettes encadré.
- Le repas est moins bruyant en comparaison de l'organisation d'un seul service comme il y a 4 ans.

5. **Pistes d'actions à poursuivre.**

 La réduction du gaspillage alimentaire :

Juliette informe qu'elle dépose les restes alimentaires aux poules de M et Mme Marcotte situé au gîte de l'escargot à proximité de l'école.

Il est proposé :

- *D'officialiser cette méthode.*
- *La mise en place un frigo solidaire.*
- *De faire profiter les agents de la collectivité, les enseignants, les élus des restes alimentaires.*
- *La mise en place d'un compostage alimentaire.*

Les agents de restauration demandent l'achat d'une balance afin de pouvoir peser avec précision les restes alimentaires.

Les modalités des propositions doivent être clairement définies et validées par le conseil municipal et Provence délices.

 L'adaptation des menus en fonction des âges.

Cette action concerne plus spécifiquement « La Marelle Enchantée » qui va prendre contact directement avec Provence délice. Le grammage a été bien adapté en fonction du nombre de maternelle cette année pour l'école.

 La présentation des aliments et la mise de table.

Des efforts ont été fait sur la présentation et la découpe des fruits (ramequin avec le raisin, les kiwis...) Salades de fruits avec les fruits restants.

Il est proposé :

- *De faire des décorations de table.*
- *De faire des assiettes composées en fonction du menu (entrée + plat)*

 Le gain de temps de jeu.

Il est proposé :

- *De changer l'organisation du débarrassage et de la lavette afin de gagner 5 min d'activité. A la place de désigner un enfant par table, il y aura deux enfants pour le service du jour ou de la semaine. Cela permettrait d'être plus rapide, moins contraignant pour les enfants qui auront le sentiment d'être débarrassé de ces corvées pour longtemps.*
- *D'afficher un programme d'activités détaillé par service et par semaine, afin que les enfants se repèrent et entrent plus facilement dans l'activité du jour.*

6. Les nouvelles actions à mener :

-  Mettre en œuvre les propositions faites par le conseil d'enfant.
-  Faire un retour régulier avec l'équipe enseignante sur les retards et l'état des enfants.
-  Les enfants présents à la commission proposent que les menus comme la semaine du goût soit répartis dans les menus du mois.

La date de la prochaine commission est fixée au : en mars 2025.